

FINCOME - Forum International des Compétences

Marocaines Résidant à l'Étranger

Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine des Marocains Résidant à l'Etranger,
Département des Marocains Résidant à l'Etranger

Le Département des Marocains Résidant à l'Etranger met en œuvre la politique gouvernementale concernant les Marocains résidant à l'étranger, en coordination avec les secteurs ministériels et les institutions concernés à l'intérieur et à l'extérieur du Maroc.

Type d'organisation

Caractéristiques du projet

Région (de la mise en œuvre)	Africa
Pays de la mise en œuvre	Morocco
Partenaires	Le Centre Nationale pour la Recherche Scientifique et Technique (CNRST), le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Département des Marocains Résidant à l'Etranger et le Ministère de l'Economie et des Finances
Axe	 Développement
Thème	Transfert des compétences



Objectif(s)

Le programme FINCOME est une action gouvernementale qui vise à impliquer les compétences marocaines résidant à l'étranger (CMDM) au processus de développement de la formation et de la recherche scientifique au profit des institutions marocaines. L'initiative a trois objectifs principaux : I. Mobiliser des CMDM et leur implication dans les efforts de développement du pays ; II. Mettre à la disposition des universités et des établissements de formation et de recherche publics l'expertise des CMDM ; III. Encourager et faciliter le transfert de technologie et de l'expertise dans divers domaines

Activités principales

Les contributions des CMDM peuvent porter sur les activités suivantes : 1) Donner des cours et des séminaires dans leur domaine d'expertise à des étudiants en master ou doctorants ; 2) Co-encadrer des projets de fin d'études et/ou des thèses de doctorats en cotutelle ; 3) Fournir des expertises dans divers domaines ; 4) Contribuer au transfert de technologie et à la promotion de l'innovation ; 5) Contribuer à la création de structures de recherche communes ; 6) Contribuer à l'ouverture des universités et des institutions de formation et de recherche sur leur environnement socio-économique.

Résultats (visés)

En 2017, une évaluation du programme a montré que près de 700 missions d'expertises ont été soutenues entre 2007 et 2017, soit près de 70 missions par an. Cette évaluation a également préconisé la reconduction du programme FINCOME en intégrant quelques nouvelles modalités, en permettant notamment aux ingénieurs et aux médecins MRE de bénéficier du programme, et en redéfinissant les périodes d'intervention entre la courte durée (moins de 15 jours), la moyenne durée (15-60 jours) et la longue durée (03-12 mois).

Réflexions / observations

La candidature est ouverte aux chercheurs et aux diplômés de l'enseignement supérieur (ingénieurs, médecins, managers...) Possédant au moins cinq ans d'expérience professionnelle dans leur domaine d'expertise et n'ayant pas résidé au Maroc pendant les trois dernières années précédant la date de lancement du présent appel.

Liens

 [Site web du Département des Marocains Résident à l'Etranger](#)

 [EUDiF fiche d'information du Maroc](#)

Fiche produite dans le cadre du projet

Financé par l'Union européenne

Mis en oeuvre par